

Personnes prises en charge pour diabète en 2015

1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM, cartographie des patients et des dépenses (http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/cnamts_rapport_charges_produits_2018.pdf).
- Champ : Régime Général + Sections Locales Mutualistes, sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict) pour les effectifs et les taux ; les dépenses sont extrapolées à tous les régimes et calées sur l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie).
- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances (à différentes dates) d'antidiabétiques oraux ou d'insuline (ou au moins 2 en cas d'au moins 1 grand conditionnement) au cours de l'année n, et/ou personnes ayant reçu au moins 3 délivrances (à différentes dates) d'antidiabétiques oraux ou d'insuline (ou au moins 2 en cas d'au moins 1 grand conditionnement) au cours de l'année n-1, et/ou personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) au cours de l'année n avec codes CIM-10 de diabète et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-1 avec codes CIM10 de diabète (diagnostic principal (DP) ou diagnostic relié (DR)), et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-1 pour une complication du diabète (DP ou DR) avec un code CIM10 de diabète en diagnostic associé (DA), ou en DP ou DR de RUM (Résumé d'Unité Médicale).
- Les taux standardisés permettent de neutraliser les différences dues à des variables influençant le phénomène étudié, telles que l'âge et le sexe, afin d'autoriser la comparaison de ces taux entre eux (pour plus d'informations : http://www.pifo.uvsq.fr/epideao/esp/chap_2/standardisation.html). Les standardisations sont réalisées sur la structure d'âge et sexe des estimations de population de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2016.
- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2015, on dénombre 3 106 700 personnes prises en charge pour diabète, dont 47% de femmes. Les âges moyen et médian sont respectivement de 66 ans et 67 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 29%, dont 54% sont des femmes. Dans l'ensemble, 79% des personnes sont prises en charge pour ALD en rapport avec le diabète. Le taux brut pour le Régime Général et les Sections Locales Mutualistes est de 54,42% personnes (le dénominateur correspondant aux 57 082 900 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 56,24% personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 20,56% sont prises en charge pour diabète, contre 19,83% de la population générale de même âge (taux standardisés : 32,58% contre 20,5%).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts
 des personnes prises en charge pour diabète par classe d'âge en 2015**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Hommes							
Effectif	6 800	33 400	247 000	424 200	517 600	413 400	1 642 400
Taux brut	1,22‰	5,11‰	35,88‰	133,53‰	209,9‰	224,73‰	62,09‰
Femmes							
Effectif	6 300	41 100	207 300	323 500	391 000	495 100	1 464 300
Taux brut	1,19‰	5,52‰	25,91‰	85,11‰	131,95‰	158,12‰	47,81‰
Total							
Effectif	13 100	74 500	454 300	747 700	908 600	908 600	3 106 700
Taux brut	1,21‰	5,33‰	30,52‰	107,15‰	167,36‰	182,77‰	54,42‰

Source : SNIIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés
 des personnes prises en charge pour diabète par région en 2015**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	186 400	57,67‰	59,70‰	161 200	43,33‰	45,67‰	347 600	49,99‰	52,15‰
Bourgogne-Franche-Comté	75 000	68,36‰	63,67‰	68 600	53,77‰	50,42‰	143 500	60,52‰	56,43‰
Bretagne	55 500	45,10‰	45,19‰	46 300	32,21‰	31,61‰	101 800	38,15‰	37,63‰
Centre-Val de Loire	69 000	68,20‰	64,73‰	61 600	52,28‰	50,40‰	130 600	59,64‰	56,95‰
Corse	7 900	69,08‰	59,65‰	6 800	50,89‰	46,30‰	14 700	59,32‰	52,68‰
Grand Est	153 900	71,50‰	70,43‰	141 100	56,81‰	56,71‰	295 000	63,63‰	62,96‰
Guadeloupe	14 600	88,08‰	89,62‰	22 100	102,27‰	112,14‰	36 700	96,12‰	101,35‰
Guyane	3 700	48,39‰	81,31‰	5 200	55,91‰	110,67‰	8 900	52,52‰	96,35‰
Hauts-de-France	167 600	68,11‰	75,32‰	157 200	56,80‰	61,98‰	324 800	62,12‰	67,99‰
Ile-de-France	297 700	59,41‰	67,71‰	250 100	43,60‰	50,61‰	547 800	50,97‰	58,61‰
Martinique	12 800	87,11‰	79,57‰	19 000	97,94‰	95,79‰	31 800	93,29‰	87,89‰
Mayotte	2 000	47,68‰	86,95‰	2 400	47,13‰	103,60‰	4 400	47,38‰	95,29‰
Normandie	83 200	63,13‰	62,74‰	73 100	48,40‰	47,85‰	156 300	55,26‰	54,61‰
Nouvelle Aquitaine	135 300	61,72‰	57,14‰	116 800	44,90‰	41,73‰	252 100	52,59‰	48,61‰
Occitanie	134 200	59,76‰	57,88‰	113 800	43,33‰	42,69‰	248 000	50,91‰	49,59‰
Pays de la Loire	74 900	51,17‰	53,47‰	61 900	37,00‰	38,35‰	136 800	43,61‰	45,23‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	137 000	66,47‰	61,55‰	117 600	48,27‰	45,62‰	254 600	56,61‰	52,89‰
Réunion	27 800	72,97‰	100,43‰	36 200	83,56‰	121,51‰	64 000	78,60‰	111,48‰

Source : SNIIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts
 des personnes prises en charge pour diabète décédées par classe d'âge en 2015**

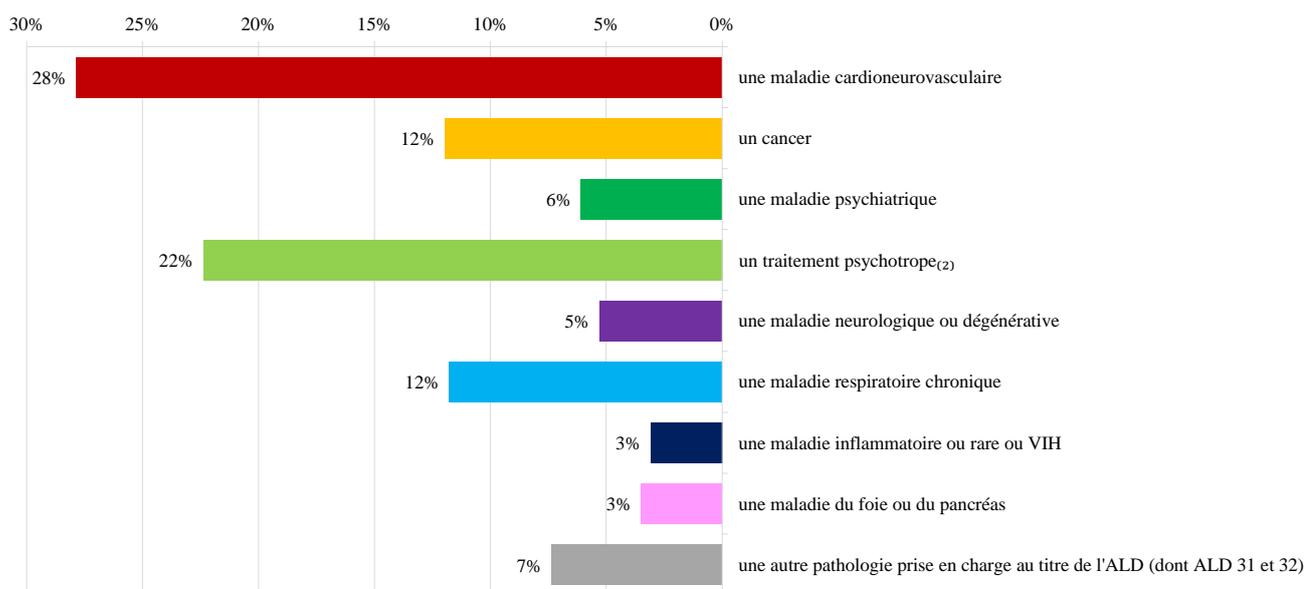
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	100	2 400	7 800	16 200	54 200	80 600
Effectif total	11 900	67 100	424 600	671 500	799 900	801 100	2 776 000
Taux brut	-	0,17%	0,56%	1,16%	2,02%	6,77%	2,90%

Source : SNIRAM / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour diabète sont respectivement de 78 ans et de 81 ans.

4. Polypathologie et traitements

**Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour diabète,
 pourcentage de personnes avec au moins...⁽¹⁾**



Source : SNIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

⁽¹⁾ L'insuffisance rénale chronique terminale n'est pas représentée sur ce graphique dû à son effectif trop faible. Parmi les personnes prises en charge pour diabète, 17 000 ont été prises en charge pour dialyse, 900 ont reçu une greffe de rein et 7 900 sont en suivi de greffe de rein

⁽²⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 158 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 8 068 millions d'euros (5,1%) sont attribués à la prise en charge pour diabète :

- 6 738 millions d'euros pour les soins de ville
- 810 millions d'euros pour les dépenses hospitalières
- 521 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 2 180 euros par personne (Régime Général + Sections Locales Mutualistes).

6. Evolutions entre 2013 et 2015

a. Evolution des effectifs et taux entre 2013 et 2015

Entre 2013 et 2015, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour diabète est de 2,82%. L'évolution brute de la prévalence entre 2013 et 2015 est de 0,22 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, elle est de 0,2 point.

b. Evolution des dépenses entre 2013 et 2015

Entre 2013 et 2015, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables au diabète est de 1,83%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de -0,67%. Les dépenses totales augmentent du fait d'une augmentation des effectifs de personnes concernées alors que la dépense moyenne par personne diminue.